

Conditions générales de location

Pendant la durée de la location, le locataire est responsable du matériel loué en ce qui concerne l'état général, les accessoires, le vol. Le matériel loué devra être retourné en état de propreté correct, à défaut un forfait nettoyage de 30€ sera facturé.

En cas de vol, le locataire devra régler la valeur du cycle et présenter les clés de l'antivol, ainsi qu'une copie du dépôt de plainte effectué en Gendarmerie. La valeur des cycles, des matériels et accessoires sont affichés en magasin et sur le tableau des cautions ci-dessous.

En cas de dégâts sans tiers identifié, le prix de la réparation sera à la charge du locataire.

En cas de casse ou vol, aucun remboursement ne sera effectué. Le matériel sera remplacé immédiatement après règlement de la valeur du matériel volé ou cassé ou de la franchise si la garantie casse/vol/annulation a été souscrite.

En cas de retour anticipé, aucun remboursement ne sera effectué.

Assurances et Responsabilités

Le locataire est toujours responsable des dommages corporels ou matériels qu'il cause à l'occasion de l'utilisation du cycle loué dont il a la garde.

Le matériel est assuré « responsabilité civil du loueur ». Sa responsabilité n'est engagée que sur faute professionnelle. Les locations ne sont pas remboursées. En cas d'accidents : relevez les coordonnées du tiers, et si possible remplissez un constat amiable.

Garantie CASSE, VOL, ANNULATION

Cette garantie doit être prise le jour de la location sur internet ou directement en magasin. En cas de vol ou casse, il sera demandé au client le règlement de la franchise correspondant au modèle de vélo loué. Tableau explicatif affiché ci-dessous et en magasin.

Cette garantie n'est valable que sur présentation du dépôt de plainte effectué en Gendarmerie, et restitution des clefs de l'antivol.

En cas de vol ou de dégradation de tout ou partie des matériels loués, la franchise s'applique dès lors que les frais de réparation dépasseraient le montant de la franchise. En-dessous de ce montant, le locataire assuré n'aura à régler que le montant des réparations.

Précisions sur la Garantie ANNULATION

Les clients ont un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la validation de la réservation en ligne. Ce droit de rétractation ne pourra plus être exercé si les clients ont enlevé le matériel réservé dans notre magasin, avant l'expiration du délai de 14 jours.

Toute demande de rétractation doit être notifiée à JERRYBIKE directement sur le site internet <https://jerry-bike-rental.com/contact/>.

Annulation intervenant avant l'enlèvement du matériel réservé, au-delà du délai légal de rétractation.

1/ Vous avez souscrit notre solution de garantie annulation :

- Vous annulez plus de 24h avant le retrait de votre location : vous serez remboursé de la totalité de votre location, sans nécessité de fournir un justificatif.
- Vous annulez moins de 24h avant le retrait de votre location :
 - o Si vous ne fournissez pas de document justifiant d'un cas de force majeure, alors une retenue de 30% du montant total de la réservation sera appliquée.
 - o Si vous fournissez un document justifiant un cas de force majeure, le remboursement total de votre location sera effectué.

2/ Vous n'avez pas souscrit notre solution de garantie annulation :

- Vous annulez plus de 72h avant le retrait de votre location : un remboursement total vous sera adressé.
- Vous annulez plus de 24h avant le retrait de votre location : alors une retenue de 30% du montant total de la réservation sera appliqué.
- Vous annulez moins de 24h avant le retrait de votre location : alors la totalité de votre location sera retenue.

Annulation intervenant pendant la location :

1/ Vous avez souscrit notre solution de garantie annulation :

- Sur présentation d'un justificatif de cas de force majeure, uniquement seront retenus les jours de location accomplis.
- En cas de non présentation d'un justificatif de cas de force majeure, une retenue de 30% de la durée restante de location, sera conservée.

2/ Vous n'avez pas souscrit notre solution de garantie annulation :

- Aucun remboursement n'est appliqué en cas de retour anticipé.

CAUTION LORS DE LA LOCATION DU MATERIEL

Pour toute location de matériel, une garantie sera exigée :

- Pour toute location de vélo musculaire et/ou accessoire (siège enfant, remorque, antivol avec sa clef, matériel surf), une empreinte bancaire avec cryptogramme ou pièce d'identité/passeport/permis de conduire vous sera demandée.

- Pour toute location de vélo avec assistance électrique, en plus du cryptogramme, une préautorisation bancaire (PLBS) ou une pièce d'identité/passeport/permis de conduire vous sera demandée.

LIVRAISON A DOMICILE

Si vous souhaitez vous faire livrer les vélos à domicile, merci de nous l'indiquer dans la partie "Commentaires" en fin de réservation.

Nous reviendrons vers vous dès réception de la réservation pour les modalités d'organisation.

La livraison est possible uniquement si l'adresse de livraison est située à plus de 1,5km d'une agence JERRY BIKE.

Le service de livraison est accessible sous réserve de nos disponibilités.

JUILLET et AOÛT :

Livraison gratuite dès 150€ de location, et deux jours de location.

Hors JUILLET et AOÛT :

Livraison gratuite dès 50€ de location, et deux jours de location.

En-dessous de ces montants et des 2 jours de location, le service de livraison n'est pas possible.

N.B : Le service de livraison n'est pas facturé lors de la réservation.

TARIFS GARANTIE VOL

2J	3J	4J	5J	6J	7J	JR SUPP
4 €	4 €	5 €	5 €	6 €	6 €	1 €
5 €	6 €	7 €	8 €	9 €	9 €	2 €
8 €	9 €	10 €	11 €	12 €	14 €	3 €
12€	16 €	20€	24 €	24 €	26 €	4 €

ARTICLES	CAUTION	FRANCHISE	Valeur N
16'	75 €	50 €	150 €
20'	75 €	50 €	150 €
24'	75 €	50 €	150 €
REMORQUE	100 €	50 €	250 €
SUIVEUR	75 €	50 €	150 €
BOARD-RACK	50 €	50 €	100 €
SIEGE ENFANT	30 €	20 €	60 €
BEACH CRUISER	150 €	90 €	300 €
VTT	350 €	150 €	750 €
VTT SMALL	250 €	100 €	500 €
VTC	150 €	90 €	300 €
TANDEM	300 €	150 €	600 €
VAE	750 €	150 €	1 500 €
TRIPORTEUR	1 000 €	1 500€	3 000 €
VTT AE	1 000 €	1 500€	3 000 €

GAMME PREMIUM

ARTICLES	CAUTION	FRANCHISE SI GARANTIE VOL	
VAE P	1 000 €	1 500€	3 000 €
FAT	1 000 €	1 500€	3 000 €
ANTIVOL	Pour tout antivol ou clef manquante, un montant de 19€ sera retenu.		Pour tout déplacement en cas de perte de clef d'antivol, des frais de déplacement à hauteur de 25€ seront demandés en sus de la valeur de l'antivol.

Une décote de 10% sur la valeur N sera appliquée par année d'ancienneté du matériel.

EN CAS DE VOL, LE CLIENT ASSURE DOIT IMPERATIVEMENT PRESENTER UN DEPOT DE PLAINTE DANS LES 24H, AINSI QUE LES CLES DE L'ANTIVOL.